**CONTRAT DE LOCATION DE PISCINE PRIVEE**

**ENTRE :**

* LE PROPRIETAIRE

Nom et prénom ou dénomination sociale : ...........................................................

Adresse ou siège social : .....................................................................................

Email : .................................................................................................................

Téléphone : .........................................................................................................

Ci-après le « Propriétaire »

**ET :**

* LE LOCATAIRE

Nom et prénom ou dénomination sociale : **SASU AZUR LOCATION**

Adresse ou siège social :

Email :

Téléphone :

Ci-après le « Locataire »

Ensemble ci-après les « Parties »

**IL EST PREALABLEMENT EXPOSE QUE :**

Le Propriétaire ci-avant désigné est propriétaire d’une piscine privée, qu’il souhaite mettre en location ponctuellement, occasionnellement ou régulièrement (ci-après la « Piscine »).

Les Parties se sont rapprochées afin de conclure le présent contrat (ci-après le « Contrat ») en vue de la location de la Piscine du Propriétaire au Locataire, lequel entend principalement sous-louer la Piscine.

**CECI ETANT EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1 – Objet**

Le Propriétaire et le Locataire s’accordent pour la location rémunérée de la Piscine située à l’adresse :

........................................................................................................................................

**Article 2 – Usage**

Le Locataire entend sous-louer la Piscine pendant tout ou partie de la durée de la location. Le Locataire n’y est toutefois pas obligé. Le Propriétaire en est dûment informé et y consent sans réserve.

Le Locataire s’engage à faire tous ses efforts pour maintenir la tranquillité du voisinage et faire respecter les consignes de sécurité et règles de bonne conduite acceptées par les sous-locataires. Les consignes de sécurité et règles de bonne conduite sont mises à disposition du Propriétaire sur simple demande.

Le Locataire s’engage à faire maintenir la Piscine propre et à signaler au Propriétaire toute dégradation, y compris ce qui lui semble être une détérioration minime.

Pour chaque sous-location, un état des lieux d’entrée puis de sortie sera effectué par le Locataire avec le sous-locataire.

**Article 3 – Durée**

La présente location est consentie pour une durée de :

........................................................................................................................................

Toute prolongation doit faire l’objet d’un accord écrit entre les Parties quel qu’en soit le support.

**Article 4 – Prix**

La présente location est consentie pour un prix de :

........................................................................................................................................

**Article 5 – Modalités de paiement**

A la signature du Contrat, le Locataire verse une avance de loyer au Propriétaire, d’un montant de :

........................................................................................................................................

Le solde est payé par le Locataire au Propriétaire à la remise des clés, à l’issue de la durée du Contrat.

**Article 6 – Dépôt de garantie**

A la signature du Contrat, le Locataire dépose au Propriétaire un chèque en garantie, du montant du solde qui est prévu entre les Parties. Le chèque est restitué par le Propriétaire au Locataire à la remise des clés, à l’issue de la durée du Contrat.

**Article 7 – Responsabilité du Locataire**

Le Locataire est responsable de tout dommage causé à la Piscine ou à ses équipements pendant la durée du Contrat, y compris les dommages causés par les sous-locataires.

**Article 8 – Assurance**

Le Locataire déclare au Propriétaire avoir souscrit une assurance couvrant les risques liés à l’utilisation de la Piscine. Il en justifie à tout moment au Propriétaire sur simple demande.

Le Propriétaire déclare avoir souscrit une assurance couvrant les dommages causés aux tiers qui utilisent la Piscine. Il en justifie à tout moment au Locataire sur simple demande.

**Article 9 – Sécurité**

Le Propriétaire déclare que sa Piscine est équipée d’un dispositif de sécurité conforme aux règlementations en vigueur, et ce uniquement dans la mesure où il s’agit d’une piscine enterrée et non close.

**Article 10 – Résiliation pour faute**

En cas de manquement avéré à toute stipulation du Contrat, la Partie lésée peut résilier le Contrat après simple notification par écrit par tout moyen et sans préavis. Ceci sans préjudice des fonds déjà versés.

**Article 11 – Intégralité**

Le Contrat constitue l’intégralité des termes de l’accord entre les Parties relativement à la location de la Piscine et la ou les sous-locations en conséquence. Toute modification du Contrat doit être actée sans réserve par écrit par les deux Parties.

**Article 12 – Cession**

Le Contrat ne peut pas être cédé par le Locataire sans l’accord préalable et écrit du Propriétaire.

**Article 13 – Protection des données personnelles**

Le Propriétaire accepte que les données personnelles le concernant, recueillies dans le cadre du Contrat, soient traitées par le Locataire ou ses mandataires ou préposés, conformément à la règlementation en vigueur et notamment le règlement UE 2016/679 dit RGPD. Ces données sont nécessaires à la gestion administrative et comptable de la relation locative.

Le Locataire en assure la confidentialité et la sécurité, et ne transmets en aucun cas ces données à des tiers sans l’accord préalable et écrit du Propriétaire sauf obligation légale.

Le Propriétaire dispose d’un droit d’accès, de rectification, de suppression, d’opposition au traitement de ses données.

**Article 14 – Droit applicable**

Le Contrat est régi par la loi française, et notamment les articles 1713 et suivants du Code civil relatifs au « louage des choses ».

En cas de litige, les Parties s’efforceront de résoudre le contentieux à l’amiable, dans la mesure du possible.

Si le Propriétaire est un professionnel, les juridictions du ressort de Marseille sont exclusivement compétentes en cas d’action judiciaire de l’une des Parties contre l’autre.

Fait à Marseille, le .........................................................................................................

*Signatures :*

Le Propriétaire

............................................................................................

Le Locataire

Pour la SASU AZUR LOCATION

Son Président, Monsieur Elyes TACHOUAFT